

LE PETIT-DUC

LE JOURNAL MENSUEL DES PARENTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE L'ORÉE-DU-PARC

Quel plaisir de vous retrouver!

C'est avec beaucoup de fierté que l'équipe de direction vous présente la première édition du Petit-Duc, le mensuel des parents de notre école. Chaque mois, vous y trouverez des informations importantes sur le fonctionnement de l'école et du service de garde. Nous vous partagerons également des images de la vie scolaire et de nos activités. Prenez quelques minutes pour en prendre connaissance, vous y trouverez sans doute de nombreuses réponses à vos questions. Nous espérons que cette édition et les suivantes sauront vous plaire. Bonne année scolaire avec nous!



La ponctualité, c'est la clé.

Le début de l'année est le moment idéal pour prendre de bonnes habitudes. Pourquoi ne pas commencer par arriver à l'heure pour le début des classes. Les retards en classe perturbent l'arrivée des élèves et retardent généralement le début de la période d'enseignement pour tous les élèves de la classe. Il est donc primordial que vos enfants soient à l'heure le matin et le midi.

Vos enfants sont attendus sur la cour d'école pour 8h50 le matin. L'entrée progressive se fait entre 8h50 et 8h58. Les élèves qui se présentent à la porte après 8h58 seront dirigés vers le secrétariat et seront considérés comme en retard. Les élèves doivent être assis en classe pour le début des classes pour 9h00.

Le midi, les enfants qui dinent à la maison seront accueillis sur la cour de récréation à 13h40.

Un retard occasionnel, ça passe toujours, l'important c'est de ne pas en faire une habitude.

Départ hâtif

Les départs hâtifs, tout comme les retards, viennent interrompre l'enseignement pour l'ensemble des élèves d'une classe. Évidemment, il peut arriver que vous deviez venir chercher votre enfant avant la fin des classes pour un rendez-vous. Lorsque nécessaire, vous devez en informer l'enseignant en indiquant l'heure à laquelle vous devez venir chercher votre enfant.

Si vous vivez une situation particulière qui vous empêche d'être à l'heure le matin ou de quitter à l'heure à la fin de la journée, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la direction pour trouver des solutions.

Des masques pour tous...des masques partout :(

Pour le moment, le port du masque s'applique pour les élèves de la 1re à la 6e année en tout temps et lors des déplacements dans l'école. Il n'est pas requis dans la cour d'école. Lors des cours d'éducation physique, il n'est pas requis si l'activité pratiquée permet le respect de la distanciation sociale.

Vos enfants ont reçu un sac contenant 6 masques. Ils doivent entrer dans l'école le matin avec un masque provenant de leur sac. Les sacs sont remplis une fois par semaine par le titulaire. Au retour du dîner, l'enseignant remettra un nouveau masque à votre enfant pour l'après-midi.

La gestion de tous ces masques est, vous l'imaginez, très complexe, mais essentielle pour limiter la propagation du virus de la COVID (et de bien d'autres virus) entre nos élèves. Nous souhaiterions votre collaboration afin de sensibiliser vos enfants à l'importance de bien porter le masque lorsqu'ils sont à l'école...bien que celui-ci soit contraignant, nous en sommes plus que conscients.

De plus, nous vous invitons aussi à discuter avec vos enfants du respect de notre environnement. Depuis le début de l'année, la cour d'école est jonchée de masques abandonnés. Nous souhaiterions que les élèves se responsabilisent et disposent adéquatement de leur masque dans les poubelles de l'école ou celle de la ville sur le chemin du retour.



**SERVICE DE GARDE****Informations importantes****Arrivées et départs**

Nous demandons aux parents d'accompagner leur enfant à l'intérieur de l'école lorsque vous venez conduire votre enfant au service de garde.

Dans le même ordre d'idée, au moment du départ, le parent doit entrer dans l'école pour venir chercher son enfant et attendre à l'intérieur jusqu'à ce que celui-ci soit prêt à quitter. Cette mesure vise à assurer la sécurité de tous les enfants puisque l'éducatrice à l'accueil ne peut assurer la surveillance d'un enfant qui entre seul dans l'école.

Le port du masque est obligatoire lorsque vous venez porter et chercher vos enfants à l'école.

Besoin de garde imprévu

Pour bénéficier du service de garde ou de surveillance des dîneurs, vous devez procéder à l'inscription de votre enfant à l'un de ces services. Le service de garde et de surveillance des dîneurs ne peut pas répondre aux besoins de garde ou de surveillance de dernière minute. Le service de garde et de surveillance des dîneurs n'est pas une halte-garderie. Vous comprendrez que pour des questions de sécurité et afin de respecter en tout temps les ratios d'éducateurs par enfants il est impossible d'accepter un enfant non inscrit sur une base régulière.

Journée pédagogique du 24 septembre

Pour les élèves inscrits : Sortie au verger Denis Charbonneau. Départ 8h30 retour 16h00.

La liste des élèves inscrits sera disponible à partir du 17 septembre à l'entrée du service de garde.

Cantine pour tous

Notre service traiteur est désormais en opération. Pour plus d'informations ou pour passer une commande, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://commander.lacantinepourtous.org/ecole>

PARASCOLAIRE**Le parascolaire fait enfin son entrée à de L'Orée-du-Parc**

Afin d'offrir la chance aux élèves d'explorer un maximum d'activités cette année, nous avons décidé d'offrir au total 3 blocs de 8 semaines d'activités variées. Une période d'inscription en ligne précédera chacun des blocs, nul besoin donc, de choisir l'ensemble de vos activités maintenant. Le 1^{er} bloc d'activité parascolaire débutera dans la semaine du 18 octobre. D'ici la fin septembre, vous recevrez par courriel toute l'information sur l'offre pour ce premier bloc et la procédure d'inscription.

Chaque bloc nous permettra d'offrir plusieurs activités offertes par l'organisme Éducation. L'équipe de M. Andre Romanelli offrira un parascolaire soccer offert à chaque bloc tout au long de l'année. De plus, différentes activités seront également proposées par les enseignants de l'école.

Vos enfants auront donc accès à des activités sportives, scientifiques, artistiques, à de la programmation informatique en plus de quelques surprises. C'est à suivre, surveillez vos courriels!

VIVRE ENSEMBLE**Politesse et courtoisie**

Nous vous rappelons que nous sommes dans un milieu d'éducation et que nos enfants apprennent d'abord par l'exemple en nous observant. Pour cette raison et pour bien d'autres, nous exigeons que les échanges entre les parents et les membres du personnel restent polis et courtois en tout temps, peu importe la nature de votre demande ou de votre différend. Merci de votre précieuse collaboration sur ce point.

RAPPELS***Horaire du secrétariat***

Veillez noter que le secrétariat de l'école est ouvert entre 8h30 et 12h30 ainsi qu'entre 13h30 et 16h20.

Si vous devez venir chercher votre enfant sur les heures de fermeture du secrétariat, merci de vous présenter à l'entrée située à l'extrémité opposée de l'école pour joindre la responsable du service de garde.

Organisme participatif des parents

Lors de l'assemblée générale des parents, vous avez voté pour que nous formions un organisme participatif des parents (OPP). Depuis, une seule personne s'est montrée intéressée à en faire partie. Nous vous sollicitons donc à nouveau aujourd'hui. Si vous souhaitez vous impliquer à l'école à travers l'OPP, merci de bien vouloir envoyer un courriel mentionnant votre intérêt à la boîte de direction : Direction.EcoleLOree-du-parc@csmb.qc.ca

Bénévolat

Nous aurons besoin de 3 parents bénévoles pour la journée de la prise de photo des élèves le 7 octobre prochain. Les bénévoles intéressés devront être disponibles entre 8h30 et 16h20. Pour être avec nous lors de cette journée, merci de faire parvenir un courriel mentionnant votre intérêt à la boîte de direction : Direction.EcoleLOree-du-parc@csmb.qc.ca

Dates importantes

24 septembre : Journée pédagogique
30 septembre : Journée de la prise de présence officielle
11 octobre : Congé